

Elections Législatives 2012

1er tour: 10 juin 2012

2ème tour: 17 juin 2012

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h.

*La municipalité remercie
les personnes qui ont
participé à la matinée
nettoyage du 28 avril
2012*



Rappel :

Tous travaux de façade, création d'abri de jardin ou de modification de votre habitation est soumis à une déclaration préalable de travaux à faire en Mairie.

Etat civil

Naissances 2011:

Thomas Rodolphe Gérard Kaldi	10/01/2011
Rose Panikian	15/07/2011
Marine Fabienne Cettour Cavé	28/09/2011
Eugénie Grobel	30/09/2011
Romane Aimée Fernandez Loritte	30/10/2011
Chloé Hélène Marie Taboada	24/11/2011
Anaïs Ludivine Diane Hauteville	19/12/2011

Décès 2011:

Marguerite Marie Bouvet décédée le 19/12/2011

© Mairie de La Vernaz – Imprimé par nos soins

Horaires d'ouverture
de la Mairie

* Lundi

8h30-11h30
13h30-16h30

* Mardi

8h30-11h30

* Jeudi

8h30-11h30

* Vendredi

8h30-11h30
13h30-16h30

**Fermeture de la
Mairie**

**Du 11 au 15
juin et du 16 au
21 juillet 2012**

Mairie de La vernaz
Chef-Lieu
74200 La Vernaz



Tél. : 0450721040
Télécopie : 04 50 72 11 09



Le site internet:
www.lavernaz.fr



Plusieurs rendez-vous sont prévus durant ce mois de juin...

Au programme:

- Les élections législatives qui vous permettront d'élire le député de notre circonscription.
- Deux épreuves cyclistes à découvrir dont une de renommée nationale.



Critérium du Dauphiné Dimanche 10 juin 2012

A l'occasion du passage de la course cycliste, le **stationnement sera interdit sur le CD 22A** (Bioge - La Vernaz), le **CD902** (Bioge – Le Jotty) et le **CD22** (La Vernaz – Le Biot) le **dimanche 10 juin de 12h30 à 16h00**.

Le passage des coureurs doit se faire aux alentours de 13h30 dans notre commune.

Un stand de restauration rapide (sandwichs, frites,...) sera mis en place par l'**Association des Parents d'Elèves** sur la place de la Mairie.

La Cycloportive Morzine/Vallée d'Aulps

Dimanche 17 juin 2012

Un ravitaillement est prévu devant la Mairie. Les participants passeront de 8h30 à 13h. La route n'est pas fermée à la circulation mais la plus grande prudence est de mise.

Ecole

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants à l'école primaire du village. Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Pour l'an prochain, voici la liste de l'équipe éducative:

Directeur:	Nicolas Dumont	CE1 → CM2
Adjointe:	Emilie Richard	Maternelle → CP
	Maëlle Gervais	Maître E (RASED)

Voisinage

C'est le printemps...On jardine, on bricole, on tond, on tronçonne, on fait du feu...Mais avez-vous pensé aux voisins?

Chacun à des droits mais aussi des devoirs. Voici donc quelques rappels bien utiles pour une bonne entente entre voisins.

☞ Si vous devez tondre votre pelouse ou couper du bois:

L'arrêté préfectoral N°324 du 26 juillet 2007 relatif aux bruits de voisinage indique:

📖 *Article 4: Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage [...] ne peuvent être effectués que:*

- Les jours ouvrables de 8h à 20h.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
→ Les travaux agricoles d'été ne sont pas concernés.

☞ Si vous devez brûler des végétaux:

- Faites-le plutôt le matin de bonne heure ou en soirée pour éviter les odeurs et les fumées désagréables pour le voisinage.



Attention aux risques d'incendie!

L'allumage de feux dans la forêt est interdit l'été.



Merci de tenir vos chiens en laisse!

CCVA

Transport à la demande

La communauté de communes de la Vallée d'Aulps va mettre en place dès le mois de novembre 2012 le service de transport à la demande.

▶ Qu'est ce que le TAD ?

Il s'agit d'un service de transport qui fonctionne à la demande et sur réservation.

▶ A qui s'adresse t-il ?

Le service de transport s'adresse à tous les habitants de la vallée d'Aulps, quelle que soit leur commune de résidence : personnes âgées, jeunes, personnes non motorisées, sans moyen de déplacement, personnes en recherche d'emploi, insertion, etc. ...

▶ Quels sont les jours et heures de fonctionnement du service ?

Le service fonctionnera les lundis après-midi, les mercredis matins et les samedis après-midi.

▶ Quelles sont les destinations desservies ?

- Saint-Jean d'Aulps
- Morzine
- Les Gets

▶ Comment ça marche ?

Pour accéder à ce service, une réservation sera faite par téléphone puis un rendez-vous sera fixé par le transporteur.

▶ Tarif ?

1€50 le trajet / 3€ l'aller et retour

A consulter sur internet

- Les analyses d'eau périodiques.
- L'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage.
- Le résultat des élections.

Budget EAU (investissements)

Les recettes	
Excédent	10 579,69 €
Récupération TVA	33 976,31 €
Amortissement des immobilisations	46 600,00 €
Total	91 156,00€
Les dépenses	
Opération d'ordre	11 921,00 €
Remboursement des emprunts	16 700,00 €
Immobilisation en cours	62 535,00 €
Total	91 156,00 €

Etats des emprunts

Nature	Date de fin	Montant
Filtration eau du Jotty	2027	100 000,00 €
Eau Jotty	2030	100 000,00 €
Eau Chez Nicoud + La Cruze	2013	69 000,00 €
Assainissement La Villaz	2020	55 000,00 €



MAIRIE
DE
LA VERNAZ

Budget principal (fonctionnement)

Les recettes	
Vente produit: Forêts, cantine, services	18 000,00 €
Impôts locaux	139 130,00 €
Dotations de l'Etat + taxe électricité	104 868,00 €
Diverses Locations (appartements, presbytère, Gorges du Pont du Diable).	41 300,00 €
Excédent reporté	22 494,00 €
Total	325 792,00 €
Les dépenses	
Charges à caractère général (combustible, électricité, carburant, etc...)	57 700,00 €
Bâtiments, forêts, véhicules, assurances, éclairage public	58 800,00 €
Fêtes, cérémonie, transports collectifs, téléphone	16 830,00 €
Taxes foncières, impôts	4 000,00 €
Charges du personnel	104 000,00 €
Dépenses imprévues	10 862,00 €
Indemnités des élus (mairie + adjoints)	15 000,00 €
Cotisations aux SIVOM et CCAS, subventions aux associations, budget eau, pompiers	52 000,00 €
Intérêts à rembourser	6 600,00 €
Total	325 792,00 €

Budget principal (investissements)

Les recettes	
Opération d'ordre	3 150,00 €
Excédent investissement reporté	171 077,12 €
Récupération de la TVA	3773,00 €
Excédent fonctionnement	50 000,00 €
Subvention	73 000,88 €
Total	301 001,00 €
Les dépenses	
Remboursement emprunt capital	28 900,00 €
Achat bois, terrains agricoles	35 000,00 €
Achat (propriétés bâties / Etablissement Public Foncier)	15 000,00 €
Eglise	148 000,00 €
Terrain de sports, travaux bâtiments	74 101,00 €
Total	301 001,00 €

Etats des emprunts

Nature	Date de fin	Montant
Programme d'aménagement du Plan de la Chaux	2012	99 000,00 €
Groupe scolaire	2015	177 000,00 €
Aménagement La Villaz (éclairage)	2029	96 600,00 €



Budget EAU (fonctionnement)

Les recettes	
Vente eau + redevance assainissement	40 000,00 €
Opération d'ordre	11 921,00 €
Produit financier	140,00 €
Subvention du budget principal	52 000,00 €
Total	104 061,00 €
Les dépenses	
Electricité	2 000,00 €
Produits de traitement	4 000,00 €
Fournitures entretien + eau Féternes	8 800,00 €
Réparation + analyses	2 500€ + 5 600€
Charges personnel	4 000,00 €
Amortissement des installations	46 600,00 €
Charges des intérêts	8 600,00 €
Frais téléphone	700,00 €
SIVOM	3 500 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	17 761 €
Total	104 061,00 €